Journée départementale de formation

Outil régional
Gestion des Déchets d'Activités de Soins

Agnès PETITEAU
IDE Hygiéniste Coordinatrice
CPias Centre val de Loire
Orléans le 24/03/2022

Contexte

Enjeux et objectifs

L’outil

Quizz

Contexte

Travaux régionaux PDL, PACA
Demande des établissements
Enquête régionale 2019

Contexte

- **Réglementation**
  - ✓ Code de la santé publique
  - ✓ Code de l'environnement
  - ✓ Code du travail

- **Contexte sociétal et environnemental**
  - ✓ Développement durable
  - ✓ Plan national de gestion des déchets

- **Aspects économiques**
  - ✓ Coût DASRI > DAOM
    en moyenne 854 €/tonne (DGOS-projet ARMEN)

Enjeux et objectifs

Respecter la réglementation

Assurer la protection des professionnels

Optimiser le tri en particulier des DASRI

Réduire les coûts

Proposer une définition des DASRI

Permettre aux établissements d'évaluer leur filière de gestion des déchets

1.Définition des DASRI

Article R1335-1 du code de la santé publique

- « Déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent des microorganismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants »
- Déchets, même en l'absence de risque infectieux, relevant de l'une des catégories suivantes :

- « matériels et matériaux piquants ou coupants destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique,

- produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption,

- déchets anatomiques humains, correspondant à des fragments humains non aisément identifiables. »

1.Définition des DASRI

Article R1335-1 du code de la santé publique

- « Déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent des microorganismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants »
- Déchets, même en l'absence de risque infectieux, relevant de l'une des catégories suivantes :

- « matériels et matériaux piquants ou coupants destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique,

- produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption,

- déchets anatomiques humains, correspondant à des fragments humains non aisément identifiables. »

Dans le code de la santé publique , la notion de risque psycho-émotionnel n'existe pas. La définition ne comporte pas non plus de notion de souillure par un liquide biologique ni par le sang.

1.Définition des DASRI

Ne pas confondre Danger et Risque

Pour chaque déchet, le risque infectieux existe si les conditions suivantes sont réunies :

- Présence dans le déchet d'un micro-organisme potentiellement pathogène,
- Existence d'une voie de pénétration chez l'homme (aérienne, digestive, percutanée,…).

1.Définition des DASRI

Ne pas confondre Danger et Risque

Pour chaque déchet, le risque infectieux existe si les conditions suivantes sont réunies :

- Présence dans le déchet d'un micro-organisme potentiellement pathogène,
- Existence d'une voie de pénétration chez l'homme (aérienne, digestive, percutanée,…).

Pour un grand nombre de déchets, le risque infectieux est suffisamment négligeable pour qu'ils intègrent la filière des ordures ménagères.

1.Définition des DASRI

Liste de DAS à éliminer obligatoirement en DASRI

- Déchets clairement définis dans la règlementation :
  - produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption,
  - le matériel piquant, coupant ou tranchant,
  - les déchets anatomiques humains non aisément identifiables par un non spécialiste.

- Les DAS produits lors des soins aux patients dont la pathologie infectieuse fait l'objet d'une instruction particulière des autorités sanitaires dans un contexte spécifique de risque infectieux ou épidémique.

- Proposition du groupe de travail :
  - déchets avec une grosse quantité de liquides biologiques (écoulement possible): redons, poches de liquide biologique non vidangée…,
  - déchets en provenance d'un site dont on sait qu'il est infecté (exemple : change d'un patient ayant une infection à *Clostridium difficile*).

Outil régional: arbre décisionnel et flyer

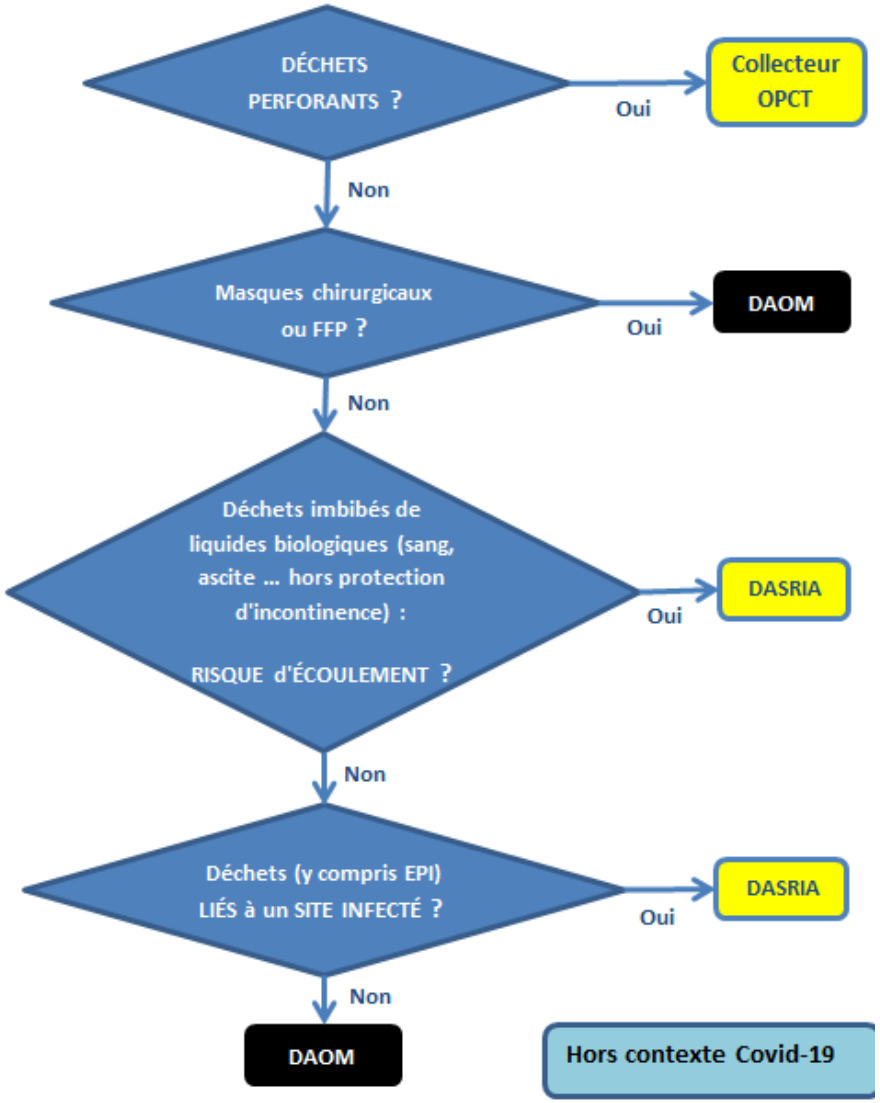

Outil régional: arbre décisionnel et flyer

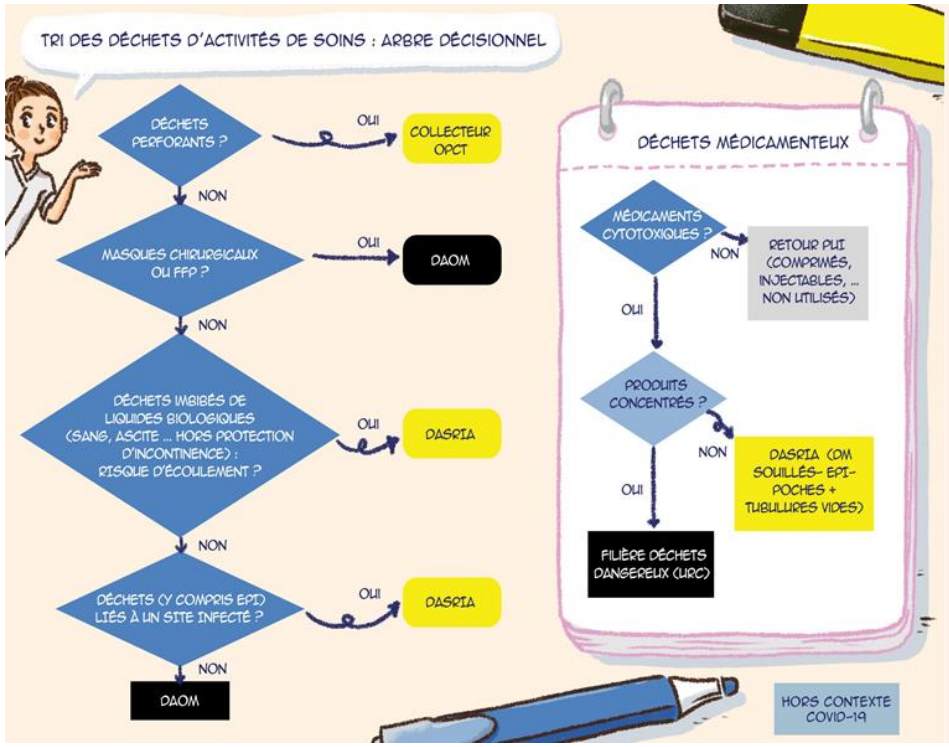

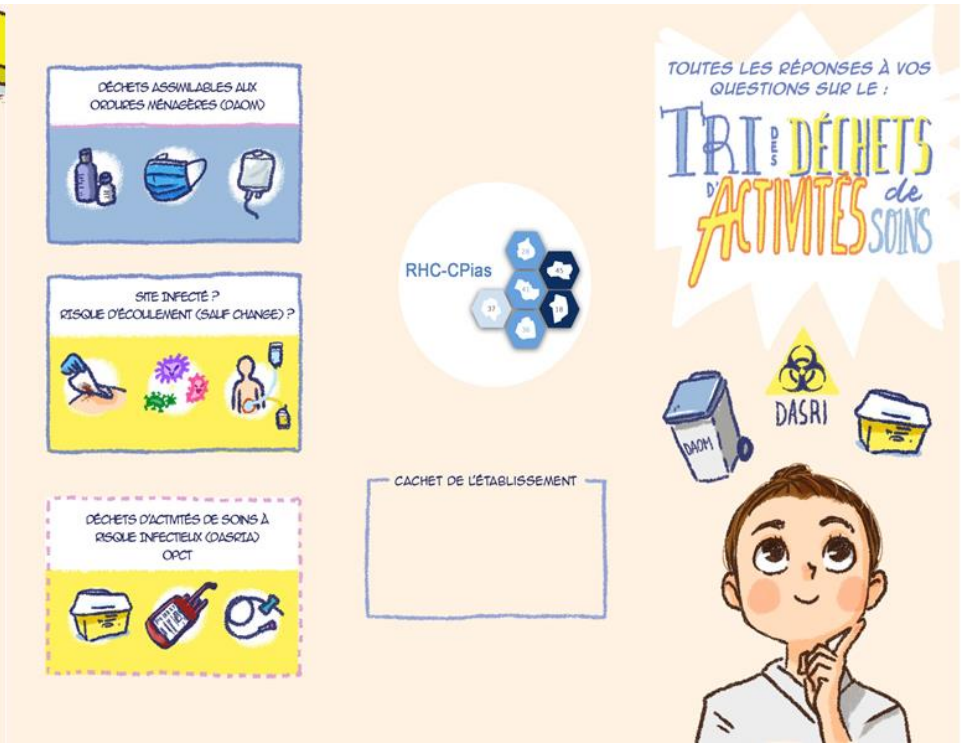

Outil régional: affiche

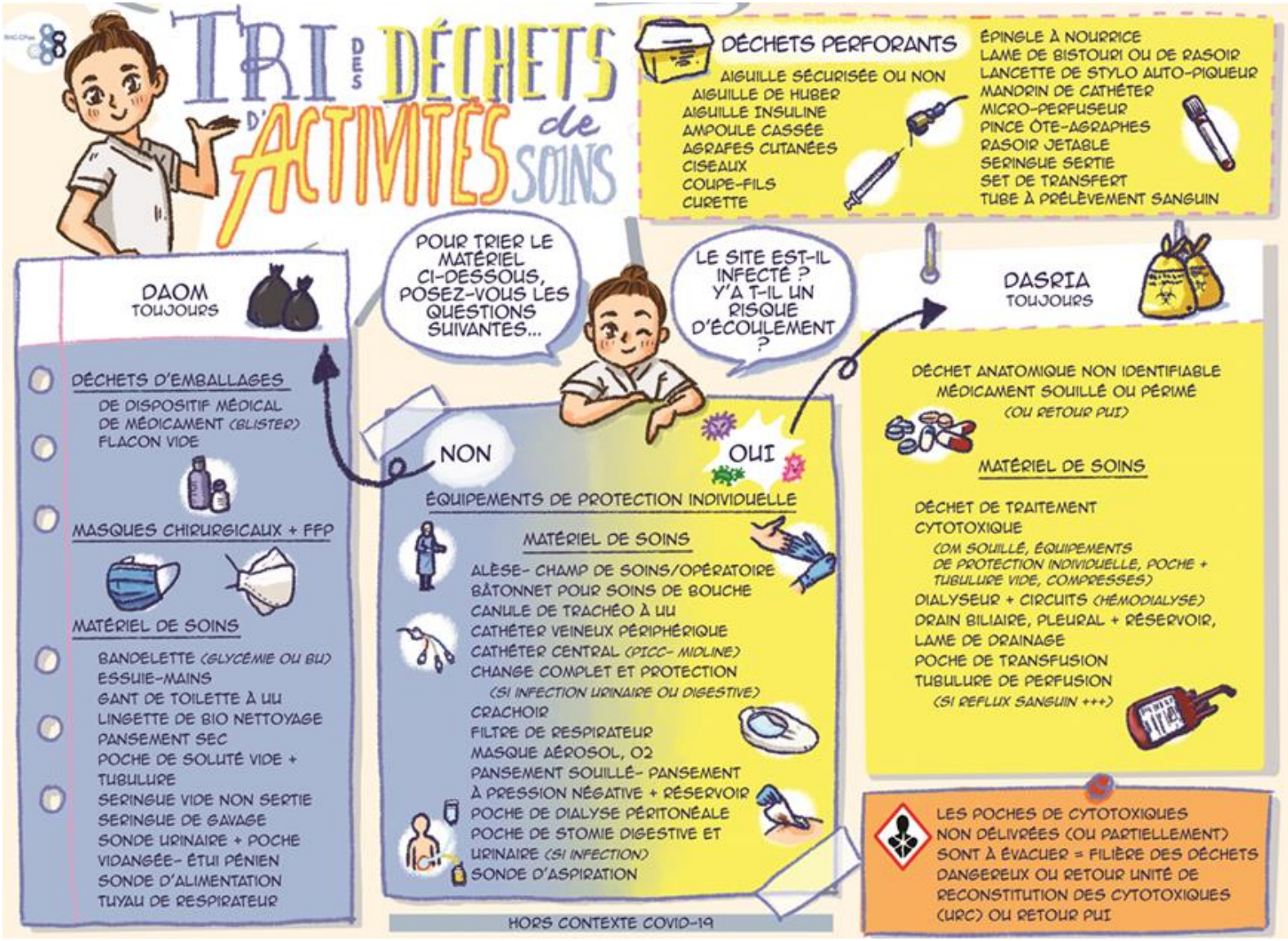

2. Evaluation du circuit des déchets

La maîtrise de l’ensemble de la filière est un préalable incontournable

2. Evaluation du circuit des déchets

La maîtrise de l'ensemble de la filière est le préalable incontournable

Aspects à prendre en compte

- Formation
- Matériel
- Locaux
- Politique d'établissement
- Traçabilité

Les points évalués

- Formation
- Matériel/politique/achat
- Locaux d'entreposage intermédiaires et centralisés
- Collecte et transport

2. Evaluation du circuit des déchets

5 check-lists

Check-list FORMATION
Organisation
- pour toutes les catégories de personnels
- pour tous les nouveaux arrivants
- avec évaluation des connaissances avant formation (formation continue)
- avec évaluation des connaissances après formation (formation continue)
- avec traçabilité des agents formés
La prévention
- la formation comprend le port des Equipements de Protection Individuelle
- la formation comprend la Conduite à tenir en cas d'AES
Concernant les modalités d'utilisation des collecteurs à Objet Piquant Coupant Tranchant (OPCT), la formation comprend :
- le montage du collecteur /"Clic couvercle"
- la fermeture provisoire et définitive
- le niveau de remplissage à respecter
- le délai d'élimination du collecteur OPCT à respecter
- les dates de mise en place et de fermeture, et l'identification du service
- le positionnement et le maintien sur un support
- les objets ou dispositifs devant être éliminés dans le collecteur à OPCT
La formation présente les modes d'emploi et recommandations pour…
- les sacs
- les cartons/combinés
- les fûts
- les GRV (Grand Récipient pour Vrac)
La formation présente…
- une affiche : Quel DAS est mis dans quel conteneur (DAOM ou DASRIA)
- le Protocole Gestion des déchets

2. Evaluation du circuit des déchets

5 check-lists

Check-list MATERIELS et POLITIQUE/ACHAT
MATERIELS
- un référent "déchet" est identifié au sein de l'établissement
- les commandes de matériels sont planifiées
- la gestion des stocks est organisée
- le matériel nécessaire au tri est dispensé en quantité suffisante
- des supports adaptés sont à disposition pour les sacs DAOM et DASRIA (tri à la source) et collecteurs à OPCT
- le matériel disponible et son mode d'emploi sont inscrits dans le protocole "Gestion des Déchets"
- le personnel et la Direction des soins sont associés au choix et à l'achat de tout nouveau matériel (qualité des emballages pour DAOM, ...)
POLITIQUE / ACHATS
- une veille documentaire (réglementation et recommandations) est organisée
- l'EOH est associée à la politique de l'établissement
- un système d'alerte est en place pour les commandes de conteneurs DASRIA
- des filières existent pour le tri des déchets
- une charte et des indicateurs de suivi existent

2. Evaluation du circuit des déchets

5 check-lists

Check-list LOCAUX d'ENTREPOSAGE (1)
Le local d'entreposage intermédiaire…
- réservé à l'entreposage des déchets ou déchets/linge sale
- doté d'une signalisation apparente
- à accès limité (hors d'atteinte du public)
- contenant des déchets dans des emballages fermés
- avec emballages placés dans des conteneurs
- avec emballages pour DASRIA (sacs, cartons, collecteurs) identifiés : date de fermeture et service producteur
- équipé d'un poste pour l'hygiène des mains : eau (avec purge quotidienne) + savon doux et SHA
- avec gants et poubelle (pour l'élimination des gants) à disposition
- entretenu à périodicité définie (protocole de nettoyage)

Check-list LOCAUX d'ENTREPOSAGE (2)
Local d'entreposage centralisé DASRIA (quantité de DASRIA > 15 kg/mois) …
- réservé exclusivement à l'entreposage des déchets (DASRIA)
- doté d'une signalisation apparente
- équipé d'un système de fermeture (clef ou digicode)
- ventilé et éclairé
- doté d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux de lavage conformes
- le robinet de puisage est pourvu d'un disconnecteur (type HA), empêchant les retours d'eau
- doté d'une surface adaptée à la quantité de déchets produits (respect du rythme de collectes)
- doté de conteneurs GRV/GE identifiés DASRIA
- avec conteneurs sont étanches et lavables
- équipé d'un poste pour l'Hygiène des mains : eau (avec purge quotidienne) + savon doux et SHA
- avec gants et poubelle (pour l'élimination des gants) à disposition
- entretenu à périodicité définie (protocole de nettoyage)
Si Local d'entreposage centralisé DAOM (pas d'exigence réglementaire)
- réservé exclusivement à l'entreposage des déchets (DAOM)
- doté d'une signalisation apparente
- équipé d'un système de fermeture (clef ou digicode)
- doté d'une surface adaptée à la quantité de déchets produits (respect du rythme de collectes)
- doté de conteneurs GRV/GE identifiés DAOM
- avec conteneurs sont étanches et lavables
- équipé d'un poste pour l'Hygiène des mains : eau (avec purge quotidienne) + savon doux et SHA
- avec gants et poubelle (pour l'élimination des gants) à disposition
- entretenu à périodicité définie (protocole de nettoyage)

2. Evaluation du circuit des déchets

5 check-lists

Check-list COLLECTE et TRANSPORT des DÉCHETS
TRANSPORT INTERNE
- un circuit de transport interne des déchets est organisé
- le personnel est formé (circuit, équipements de protection, procédure AES et matériel nécessaire)
- des Equipements de Protection Individuelle sont mis à disposition
- une fiche de poste existe pour le personnel en charge du transport
TRANSPORT EXTERNE (DASRIA)
- une convention avec la société prestataire responsable existe, avec a minima : le site de traitement habituel et le site de secours
* les règles de sécurité et d'hygiène pour le personnel sont respectées
* un Conseiller Sécurité pour le transport des marchandises dangereuses est désigné (si quantité > 333 kg)
* une formation du personnel sur le risque infectieux est plannifiée
* une attestation de formation ADR pour le chauffeur (compatible avec le transport en cours) existe
* des Équipements de Protection Individuelle sont à disposition
* un protocole en cas d'accident (AES compris) existe
* les véhicules sont équipés en matériel de sécurité
* un protocole de bio nettoyage des véhicules (à périodicité définie) existe
- les délais d'enlèvement des DASRIA sont respectés : a) 72 h pour une quantité produite (même site) > 100 kg/semaine b) 7 jours pour une quantité produite < 100 kg/semaine et > 15 kg/mois c) 1 mois pour une quantité produite < 15 kg/mois et > 5 kg/mois d) 3 mois pour une quantité produite < 5 kg/mois
- les bordereaux de suivi des déchets sont gérés et conservés
- le site de traitement des déchets est autorisé et connu (à vérifier dans la convention)
Transport externe (DAOM)
- une convention avec la société prestataire responsable existe
* les règles de sécurité et d'hygiène pour le personnel sont respectées
* une formation du personnel sur les risques liés aux déchets existe
* des Équipements de Protection Individuelle sont à disposition
* un protocole en cas d'accident (AES compris) existe
* un protocole de bio nettoyage des véhicules (à périodicité définie) existe
- les délais d'enlèvement des DAOM, convenus entre le prestataire et l'établissement, sont respectés
- la destination vers le site de traitement des déchets est agréée et connue

2. Evaluation du circuit des déchets

Check-list FORMATION				
Organisation	**OUI**	**En partie**	**NON**	NC
- pour toutes les catégories de personnels	x			
- pour tous les nouveaux arrivants	x			
- avec évaluation des connaissances avant formation (formation continue)	x			
- avec évaluation des connaissances après formation (formation continue)	x			
- avec traçabilité des agents formés			x	
La prévention	**OUI**	**En partie**	**NON**	NC
- la formation comprend le port des Equipements de Protection Individuelle	x			
- la formation comprend la Conduite à tenir en cas d'AES	x			
Concernant les modalités d'utilisation des collecteurs à Objet Piquant Coupant Tranchant (OPCT), la formation comprend :	**OUI**	**En partie**	**NON**	NC
- le montage du collecteur /"Clic couvercle"		x		
- la fermeture provisoire et définitive		x		
- le niveau de remplissage à respecter	x			
- le délai d'élimination du collecteur OPCT à respecter	x			
- les dates de mise en place et de fermeture, et l'identification du service	x			
- le positionnement et le maintien sur un support	x			
- les objets ou dispositifs devant être éliminés dans le collecteur à OPCT	x			
La formation présente les modes d'emploi et recommandations pour…	**OUI**	**En partie**	**NON**	NC
- les sacs			x	
- les cartons/combinés			x	
- les fûts			x	
- les GRV (Grand Récipient pour Vrac)			x	
La formation présente…	**OUI**	**En partie**	**NON**	NC
- une affiche : Quel DAS est mis dans quel conteneur (DAOM ou DASRIA)	x			
- le Protocole Gestion des déchets	x			

Mettre une croix "X" dans la case réponse

2. Evaluation du circuit des déchets

Synthèse

		OUI	En partie	NON	NC	% d'items conformes	% d'items non conformes
Check-list	"Formation"	13	2	5	0	65%	35%
Check-list	"Matériel"	7	0	0	0	100%	0%
	"Politique/Achat"	1	2	2	0	20%	80%
Check-list	"Locaux" 1 (intermédiaire)	9	0	0	0	100%	0%
Check-list	"Locaux" 2- Centralisé DASRIA	9	3	0	0	75%	25%
	"Locaux" 2- Centralisé DAOM	2	0	7	0	22%	78%
Check-list	"Collecte et transport"- Interne	4	0	0	0	100%	0%
	"Collecte et transport"- Externe- DASRIA	9	2	1	0	75%	25%
	"Collecte et transport"- Externe- DAOM	4	0	4	0	50%	50%

Le Quizz

Prêts à tester vos connaissances ?

Prêts à tester vos connaissances en matière de tri des déchets ?

1. Même pas peur
2. Je n’ai rien compris
3. J’ai tout compris
4. La gestion des déchets, rien de plus simple
5. Vous êtes prêts à répondre à mes questions

Dans quelle filière éliminez-vous un rasoir jetable ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous un rasoir jetable ?

Elimination des OPCT systématique via la filière DASRI
dans un collecteur OPCT

Dans quelle filière éliminez-vous une poche vide de soluté de réhydratation ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous une poche vide de soluté de réhydratation ?

filière DAOM

Pas de risque d'écoulement

Pas de risque infectieux

Dans quelle filière éliminez-vous des médicaments non utilisés/périmés ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous des médicaments non utilisés/périmés ?

filière DASRI

Médicaments
non utilisés ou périmés
Élimination systématique
(ou retour PUI)

Dans quelle filière éliminez-vous les emballages de médicaments ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous les emballages de médicaments ?

filière DAOM

Pas de risque d'écoulement

Pas de risque infectieux

Dans quelle filière éliminez-vous un pansement avec un tâche de sang ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous un pansement avec un tâche de sang ?

filière DAOM

Pas de risque d'écoulement

Pas de risque infectieux

Dans quelle filière éliminez-vous un change anatomique ?

filière DASRI

filière DAOM

Dans quelle filière éliminez-vous un change anatomique ?

filière DAOM

Pas de risque d'écoulement

Pas de risque infectieux

Et si le résident est atteint d'une diarrhée d'origine infectieuse ?

filière DASRI

filière DAOM

Et si le résident est atteint d'une diarrhée d'origine infectieuse ?

filière DASRI

Site infecté
Elimination via la filière DASRI

Le Quizz c’est fini

https://rhc-arlin.pasman.fr/

RHC

CPIAS
Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire

Rechercher sur le site...

RHC-CPIAS / BUREAU PERMANENT | DOCUMENTS / OUTILS | SURVEILLANCES / AUDITS | FORMATION | SIGNALEMENT / ALERTE | CRENO | EHPAD | THE RHC NETWORK

GESTION DES DECHETS

GESTION DES DECHETS

VOTRE PAGE : HOME » GESTION DES DECHETS

NEW Une affiche élaborée par le groupe

(nouvelle version avec mention HORS COVID-19) :
Affiche_GestionDAS_CPias CVDL_2021

et un flyer :

(nouvelle version avec mention HORS COVID-19)
Flyer_GestionDAS_CPias CVDL_2021

Un outil pour étudier la gestion des déchets dans votre établissement. ACTUALISE

Vous pouvez télécharger l'outil ici : Outil_GestionDAS_CPias CVDL_2021

Les documents RHC sont élaborés au niveau régional et validés par le BP du RHC.

DANS LA MEME RUBRIQUE

- *Le RHC*
  - *Les Missions*
  - *Priorites Regionales*
  - *La mission nationale SPIADI*
  - *BILANS ANNUELS*
  - *Calendrier des Actions*
- *L'Equipe*
- *Bureau Permanent*
  - *Les Missions régionales*
  - *Les Membres*

DANS LA MEME RUBRIQUE

- *HYGIENE DES MAINS*
  - *FICHES TECHNIQUES*
  - *BLAQUETTE, AFFICHES, LIVRETS*

Groupe de travail régional

Mme Laurie ARCHER, Mme Catherine AYRAULT, Mme Sabrina BEAUJAULT, M. Stéphane BENOIST, Mme Isabelle BERTRAND, Mme Claire BONNY, Mme Patricia BRUNET, Mme Odile CANONNE, Mme Odile CHALOPIN, Mme Elina CHARPENTIER, , Mme Armelle CHOQUET, Mme Nathalie CLISSON, M. Christophe CORBEL, Mme Charlotte COTTEREAU, Mme Aurélie COUPART, Mme Amandine COURTIN, Mme Véronique DEBRE, Mme Pamela DELIGEON, Mme le Docteur Maryvonne DEMASURE, Mme Florence DEPERROIS, M. Cyril DESCHAMPS, Mme Cindy DESCORMIERS, Mme Peggy DESPRES, Mme Mathilde DUFRESNE, Mme Brigitte DUFRESNE, Mme Magali DUSSOULIER, Mme Malika EL YOUBI, Mme Valérie FONTAINE, Mme Céline FRONT, Mme Bénédicte GARATE, M. David GENTY, Mme Mélinda GENTY, Mme Charlotte GIROD, Mme le Docteur Claire GOULET, Mme Mathilde GUILLAUME, Mme Marie-France GUILLON, Mme Sylvie GUITTET, Mme Cécilia GUYON, Mme Anne HARDIN, M. Serge HAUTEFEUILLE, Mme Laure-Lise HOURCADE, Mme Séverine HUAULT, Mme Sophie JOLIVET, Mme Sandrine JOUANNEAU, Mme le Docteur Olessya LAURENT, Mme Aline LE BAIL, Mme Jeanne-Marie LEGOFFE, M. le Docteur Olivier LEHIANI, Mme Hélène LELOUP, Mme Sandrine LEMONIER, Mme Annie LEMORE, Mme Marie-Claire LIDON, M. Luc MAHAUT, Mme Soizic MARION, M. Claude MARTY, Mme Nathalie MAYERCZYK , Mme Stéphanie MEAUX, Mme Marie-José MEYER, Mme Laurence MILLET, Mme Martine MORVAN, Mme Elise NICCO, Mme Aurore PAILLER, Mme Laurence PATRICE, Mme Karine PERIGAULT, Mme Sylvie PICAULT, M. Franck PINEAU, Mme Nathalie REGINAUX, Mme Elodie RENAUX, Mme Sabrina RINALDI, Mme Claudine ROBIN, Mme Nathalie ROUSSEAU, Mme Manal SERRAR, Mme Patricia SERRAT-PIED, M. le Docteur Thibaud SEVIN, Mme Adeline STALTER, Mme Adeline SULMON, Mme Edwige ULMANN, M. Clément VO-DINH.

MERCI